

C.P.T.S.M.

CLUB DE PLONGÉE DE TROUVILLE-SOUS-MER

Email : CPTSM@WANADOO.FR
Site: WWW.CLUB-PLONGEE.COM

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION SAISON 2009/2010

N° de licence :

M. - M^{me} - M^{lle} : Nom : Prénom :

Numéro : Adresse :

Ville:..... Code postal :

Date de naissance:.....Lieu de naissance:.....Département (en chiffres):.....

Tél. domicile:.....Tél. bureau :

Tél. portable:.....Profession:.....

Pour enregistrer votre adresse email, vous devez envoyer un mail au club : CPTSM@wanadoo.fr

Brevet de plongée : Date : N°

(Pour les nouveaux membres, le cas échéant, joindre une copie du brevet.)

PIÈCES À FOURNIR EN TOTALITÉ SOUS 15 JOURS

1. La présente fiche dûment complétée et signée au verso par vous-même ou votre représentant légal si vous avez moins de 18 ans.
2. Un certificat médical (**modèle fédéral obligatoire**) datant de moins de 120 jours. A partir du niveau 2 et pour les mineurs, médecin fédéral ou hyperbare obligatoire.
3. 4 timbres autocollants au tarif lettre en vigueur
4. 1 photo d'identité.
5. Les règlements :
 - a. de la licence et de la cotisation annuelle (**Chèque à l'ordre du « C.P.T.S.M »**)
 - b. de l'assurance complémentaire, facultative mais conseillée (**Chèque à l'ordre du « Cabinet LAFONT »**)

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e).....représentant légal, (père, mère, tuteur*) autorise l'enfant.....à pratiquer la plongée subaquatique ainsi que les activités annexes dans le cadre des activités du club en toute connaissance des risques encourus. En outre, j'accepte que les responsables du club, ou ses moniteurs, autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin. J'accepte les termes de la Charte du Club.

Fait à le signature

Pour des raisons d'ASSURANCE, les adhérents qui ne seront pas à jour

de leur licence et cotisation 15 jours après leur inscription ne pourront être admis.

TARIFS ET HORAIRES POUR LA SAISON 2009/2010

<u>SECTIONS</u>	<u>COTISATIONS</u>	<u>HORAIRES</u>
<p>PLONGÉE ADULTE (> 14 ans)</p> <p>Cette option donne accès à la section Nage avec palmes.</p>	<p>105,00 € pour le 1^{er} membre</p> <p>65,00 € pour le 2^e membre</p> <p>42,00 € pour les suivants</p>	<p>MARDI SOIR de 20 h 00 à 21 h 30 & DIMANCHE MATIN de 9 h 00 à 10 h 30 (pas d'entraînement les jours fériés)</p>
<p>PLONGÉE ENFANT (10 à 14 ans)</p> <p>Cette option donne accès à la section Nage avec palmes.</p>	<p>54,00 € pour le 1^{er} membre</p> <p>23,00 € pour les suivants</p>	<p>Se renseigner au club</p>
<p>NAGE AVEC PALMES</p> <p>Cette option ne donne pas accès aux autres sections.</p>	<p>65,00 € pour le 1^{er} membre</p> <p>42,00 € pour les suivants</p>	<p>MARDI SOIR de 19 h 00 à 20 h 00 & JEUDI SOIR de 20 h 00 à 21 h 00 (pas d'entraînement les jours fériés)</p>

LICENCES F.F.E.S.S.M. et CARTE D'IDENTITE FEDERALE

LICENCE ADULTE (plus de 16 ans)	35.55 €
LICENCE JEUNE (de 12 à 16 ans)	22.55 €
LICENCE ENFANT (moins de 12 ans)	10.00 €

ASSURANCES FÉDÉRALES

ASSURANCE LOISIR 1	17.00 €
ASSURANCE LOISIR 2	28.00 €
ASSURANCE LOISIR 3	49.00 €

D'autres assurances sont proposées n'hésitez pas à vous renseigner

LA COTISATION "PLONGÉE ADULTE" DU C.P.T.S.M. DONNE DROIT:

1. À être membre actif du C.P.T.S.M.
2. À l'accès gratuit à la piscine de Trouville strictement pendant les activités du Club, avec encadrement OBLIGATOIRE.
3. À un encadrement assuré par des moniteurs diplômés par la F.F.E.S.S.M. ou par l'État.
4. À la possibilité de participer au sein du Club aux différentes activités : nage avec palmes, technique, biologie, matériel, photos, ...
5. À la possibilité de préparer et de se présenter aux brevets fédéraux : niveaux I, II, III au sein du Club, (préparation des autres brevets au niveau départemental et régional en stages).
6. À l'utilisation du matériel mis à disposition par le Club pendant les séances ou les sorties.
7. Aux plongées prévues et organisées par le Club.
8. À l'accès à la piscine de Trouville à tarif préférentiel pendant certains créneaux horaires sur présentation de la carte d'identification fédérale. (Se renseigner au local du Club ou à la piscine)

RESTE A VOTRE CHARGE:

- Votre petit équipement personnel : palmes, masque, tuba, ceinture,...
- Les suppléments inhérents aux plongées et sorties : transport, hébergement, gonflage, restauration,...
- Les fournitures indispensables : carnet de plongées, passeport de plongée, livret pédagogique...
- L'obligation morale d'accepter les termes de la Charte du C.P.T.S.M. (consultable au local du Club).

Signature attestant que vous avez lu et que vous acceptez les termes de la charte

Subaquatiquement vôtre
Le Bureau du C.P.T.S.M.